

2014

Rapport annuel

	Préface du président	3
	Rassembler nos forces contre la pénurie d'organes	4
	Engagement durable – au niveau personnel et financier	5

1	À notre propos	
	Swisstransplant	8
	Conseil de fondation/Comité Médical	10
	CNDO	11

2	Activités	
	Activités du CNDO	14
	Activités du Comité Médical	15
	Activités scientifiques	16
	Lancement de la première carte de donneur pour smartphone	17
	« On se décide » – les jeunes thématisent le don d'organes	18

3	Don d'organes	
	Les réseaux du dons d'organes en Suisse	22
	Donneurs d'organes	24
	Hôpitaux de détection	26
	Donneurs décédés par réseau	27

4	Transplantation	
	Liste d'attente	30
	Centres de transplantation	31
	Transplantations par organe	32
	Transplantations sur des enfants	36
	Échange d'organes avec les partenaires européens	37

5	Comptes annuels	
	Bilan	40
	Compte de résultats	41
	Liste des abréviations	42

Préface du président



Chère lectrice,
Cher lecteur,

La Fondation Swisstransplant a été créée il y a 30 ans. Cet anniversaire est l'occasion de regarder vers l'avenir et de relever les défis qui nous attendent. L'un d'eux est le plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations », approuvé cette année par la Confédération et les cantons. Grâce à des forces unies et à des mesures groupées, le domaine du don d'organes doit être optimisé dans toute la Suisse. L'objectif est de faire passer le taux actuel de 14,4 donneurs post-mortem à 20 par million d'habitants.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a chargé le Comité National du Don d'Organes (CNDO) et Swisstransplant de réaliser trois des quatre projets partiels. Il s'agit concrètement de former le personnel médical spécialisé, d'harmoniser le déroulement et la gestion de la qualité dans le processus du don d'organes et de créer les structures et ressources nécessaires dans les hôpitaux. Un succès partiel peut déjà être enregistré à ce niveau : Suite à une proposition de Swisstransplant nos partenaires H+ et la SVK ont approuvé le financement dédié aux coordinateurs locaux. L'OFSP est responsable du quatrième projet partiel, des campagnes auprès de la population et des relations pu-

bliques. Si tous les partenaires travaillent ensemble et de façon coordonnée, nous pouvons réaliser notre objectif et augmenter de 50 pour cent le taux de dons d'organes.

Il va sans dire que cet engagement groupé impliquera la participation des hommes politiques. Swisstransplant et le CNDO saluent la révision de la loi sur la transplantation et les améliorations demandées par le Parlement. Nous tenons en particulier à ce que la Confédération et les cantons, à l'avenir, ne donnent plus seulement des informations neutres, mais soulèvent clairement l'utilité du don d'organes. En effet, un don n'améliore pas seulement la qualité de vie de la plupart des personnes concernées. Pour de nombreux patients, un don est tout simplement un cadeau qui n'a pas de prix et qui s'appelle une deuxième vie.

En collaboration avec le CNDO, Swisstransplant constitue une plaque tournante décisive pour un grand nombre des améliorations prévues. Pour s'atteler à ces tâches supplémentaires, la Fondation a pris les dispositions nécessaires l'année dernière. Le conseil de fondation a été élargi de plusieurs membres compétents, venant en particulier du milieu hospitalier. Au niveau de la direction, de nouvelles recrues sont venues apporter des compétences supplémentaires. Et, ce n'est pas des moindres, l'identité visuelle de Swisstransplant a été entièrement révisée et professionnalisée. Avec tous nos partenaires – spécialistes médicaux et personnel soignant, administrations et hommes politiques, organisations de patients et associations de transplantés et en particulier personnes concernées et leurs proches – nous sommes ainsi armés à merveille pour relever les défis existants.

Au nom du comité de fondation, je tiens à remercier du fond du cœur toutes les personnes mentionnées pour leur engagement au cours de l'année qui vient de s'écouler, et je suis impatient de m'atteler avec vous à toutes les tâches qui nous attendent.

Pierre-Yves Maillard

Rassembler nos forces contre la pénurie d'organes



Swisstransplant se retourne sur une année mouvementée et productive. Après avoir mis en place, il y a un an, un premier module d'e-learning dans les trois langues nationales et sous la direction professionnelle du Comité National du Don d'Organes (CNDO), nous avons élaboré plusieurs autres modules de forma-

tion continue au cours des douze derniers mois. Tous les modules ont été validés et adoptés par les experts du CNDO. Les prochaines semaines verront le déploiement de la plateforme d'apprentissage électronique et les coordinateurs locaux pourront commencer la formation spécialisée. Ces formations initiales et continues du personnel médical spécialisé impliqué dans le processus de don d'organes font partie du paquet de mesures du plan d'action «Plus d'organes pour des transplantations», approuvé par la Confédération et les cantons au début de l'année.

« On se décide » est l'appel lancé par de nombreux jeunes suisses qui s'intéressent de très près à la thématique du don d'organes et de la transplantation. Tout est parti d'une idée basée sur le travail de maturité de Giuliana Affentranger. Cette idée s'est développée au fil de l'année pour devenir un projet de plus en plus important. La thématique du don d'organes et de la transplantation est un sujet qui échauffe les esprits, pousse les jeunes et les moins jeunes à se faire une opinion et à prendre une décision. C'est dans ce contexte que Swisstransplant a élaboré une brochure d'information en collaboration avec des collègues. L'intérêt grandissant des jeunes pour cette thématique a également entraîné une demande croissante pour d'autres supports et brochures. Peu à peu sont apparues des fiches d'apprentissage complètes destinées aux enseignants et aux élèves. Ces supports de cours, à l'image de la brochure, ont suscité un vif intérêt dans de nom-

breux collègues suisses où ils ont été intégrés aux cours. De même, l'écho reçu par l'application de même nom pour smartphones a été des plus réjouissants. Développée par le Dr Jocelyn Corniche, anesthésiste à l'hôpital universitaire de Lausanne (CHUV) et mise en place en collaboration avec Swisstransplant, l'application echo112 a été lancée en septembre. Il s'agit de la première carte de donneur du monde au format électronique qui s'affiche, même sur un écran de portable verrouillé, lorsque son détenteur arrive dans un service d'urgences. À la fin de l'année, cette carte de donneur pour smartphones avait déjà été remplie environ 53 000 fois.

Grâce à ces grands projets à l'échelle nationale, nous sommes certains que les spécialistes, la population et l'opinion publique pourront approfondir leurs connaissances sur la thématique du don d'organes et de la transplantation. Ces projets permettent d'attirer l'attention et de sensibiliser encore plus de personnes. Il convient cependant de ne pas oublier le travail effectué derrière les coulisses, en silence et avec la plus grande efficacité. De nuit comme de jour, les médecins et le personnel soignant ainsi que les coordinateurs nationaux et locaux s'engagent dans le processus de don d'organes, recherchent les meilleures solutions pour les patients et leurs proches et font leur possible pour sauver et conserver des vies. C'est à eux en particulier que j'adresse mes remerciements, tout comme à nos collègues en France et dans les autres organisations partenaires internationales. Ce sont eux qui, encadrés par nos partenaires logistiques et par une multitude d'autres partenaires, réalisent un travail remarquable et permettent à des patients suisses de bénéficier d'un don d'organes. Je tiens aussi à remercier le président du CNDO, Christoph Haberthür, la présidente du Comité Médical, Isabelle Binet, mon équipe si engagée ainsi que tous ceux qui se penchent sur le thème du don d'organes et qui prennent leur décision.

PD Dr med. Franz F. Immer, directeur de Swisstransplant

Engagement durable – au niveau personnel et financier

Tout a commencé il y a huit ans avec une conférence de l'ancien directeur de Swisstransplant, le Dr Conrad E. Müller. Le pédiatre établi à Bâle y évoquait le don d'organes et les possibilités offertes par la médecine de la transplantation devant les membres de l'Ordre de Saint-Jean Suisse. Il fit une forte impression durable sur les membres présents de la commanderie. Peu de temps après, l'ordre décida de s'engager pour le don d'organes.



La commanderie de cet ordre ne sélectionne ses œuvres à but non lucratif qu'après avoir effectué des recherches et des évaluations approfondies sur le sujet et après en avoir discuté. Une fois que l'ordre a décidé de s'engager, il poursuit sa mission avec persévérance et enthousiasme. Résultat : depuis 2007, l'Ordre de Saint-Jean soutient Swisstransplant non seulement au niveau financier mais aussi personnel. Les moyens mis à disposition ont surtout été utilisés pour créer une équipe de communication chargée d'informer et de sensibiliser les médias et l'opinion publique ainsi que le personnel spécialisé. Cette mission est couronnée de succès : Swisstransplant devient de plus en plus visible et gagne donc en notoriété. Aujourd'hui, la Fondation est un interlocuteur central en termes de don d'organes et de transplantation et, sur la scène politique aussi, elle se profile en tant qu'acteur estimé, devenu indispensable.

Au total, l'Ordre de Saint-Jean a fait don de CHF 400 000 à la Fondation au fil des années. Cette somme a permis, entre autres, de rendre plus attractif le magazine Swisstransplant, de revisiter le site Internet, de développer la première carte de donneurs électronique du monde pour smartphones et de

personnaliser l'identité visuelle de la Fondation. Lors de nombreuses séances d'information, de campagnes et d'apparitions dans des festivals, foires et actions sur stand, les membres de l'ordre sont là avec les spécialistes de Swisstransplant pour discuter et répondre aux personnes intéressées. Grâce à leur compétence, leur discrétion et leur classe, l'ordre a fortement contribué à faire découvrir à la population le thème du don d'organes, avec prudence mais opiniâtreté.

Pendant huit ans, les membres de l'Ordre de Saint-Jean ont soutenu la Fondation Swisstransplant avec de l'argent et des conseils. Cette collaboration a également contribué à rendre l'Ordre de Saint-Jean Suisse beaucoup plus présent dans la conscience publique. Les membres de l'ordre poursuivront leur engagement humanitaire exemplaire dans d'autres projets. Swisstransplant adresse ses plus chaleureux remerciements à tous les membres de l'ordre, en particulier à messieurs Géza Teleki et Georges de Montmollin, pour tout ce qu'ils ont réalisé en faveur de l'organisation et de la thématique du don d'organes et de la transplantation.

L'équipe de Swisstransplant



L'Ordre de Saint-Jean

L'Ordre remonte au XI^e siècle. À l'époque, de nombreux chrétiens se rendaient en pèlerinage à Jérusalem, alors sous l'emprise des Arabes. L'Ordre de Chevalerie possédait à Jérusalem un hôpital dédié à Saint-Jean, qui protégeait et soignait les pèlerins et les croisés. Plus tard, l'ordre a réalisé des ouvrages militaires de grande ampleur en Méditerranée. À la fin du XIII^e siècle, l'ordre possédait plus de 1000 filiales dans toute l'Europe, dont 19 localisées dans ce qui est aujourd'hui la Suisse. Depuis 200 ans, les membres de l'Ordre de Saint-Jean s'occupent exclusivement de tâches humanitaires. www.johanniterorden.ch



ENVISAGER LE FUTUR

AVEC OPTIMISME

N'EST POSSIBLE QUE

SI L'ON CROIT EN SES RÊVES.



Sandro Dolfini a été transplanté des reins à deux reprises, sa deuxième greffe remonte à cinq ans.

Pour sensibiliser l'opinion publique au don d'organes, Sandro Dolfini escalade des sommets des hautes Alpes dans le cadre de son projet «Verso il cielo per la vita!» (Vers le ciel pour la vie). Il a déjà bravé le Mont Blanc qui culmine à 4810 m. Lors de ses ascensions, ses pensées se tournent souvent vers la personne qui lui a fait don d'un organe. Sans ce rein, il ne pourrait pas réaliser aujourd'hui ses rêves et ses envies. Ses actions doivent donner du courage à toutes les personnes en attente d'une transplantation. Inspirer les patients de la liste d'attente, les soulager de leurs angoisses et de leurs incertitudes, autant de rêves que Sandro aimerait concrétiser.

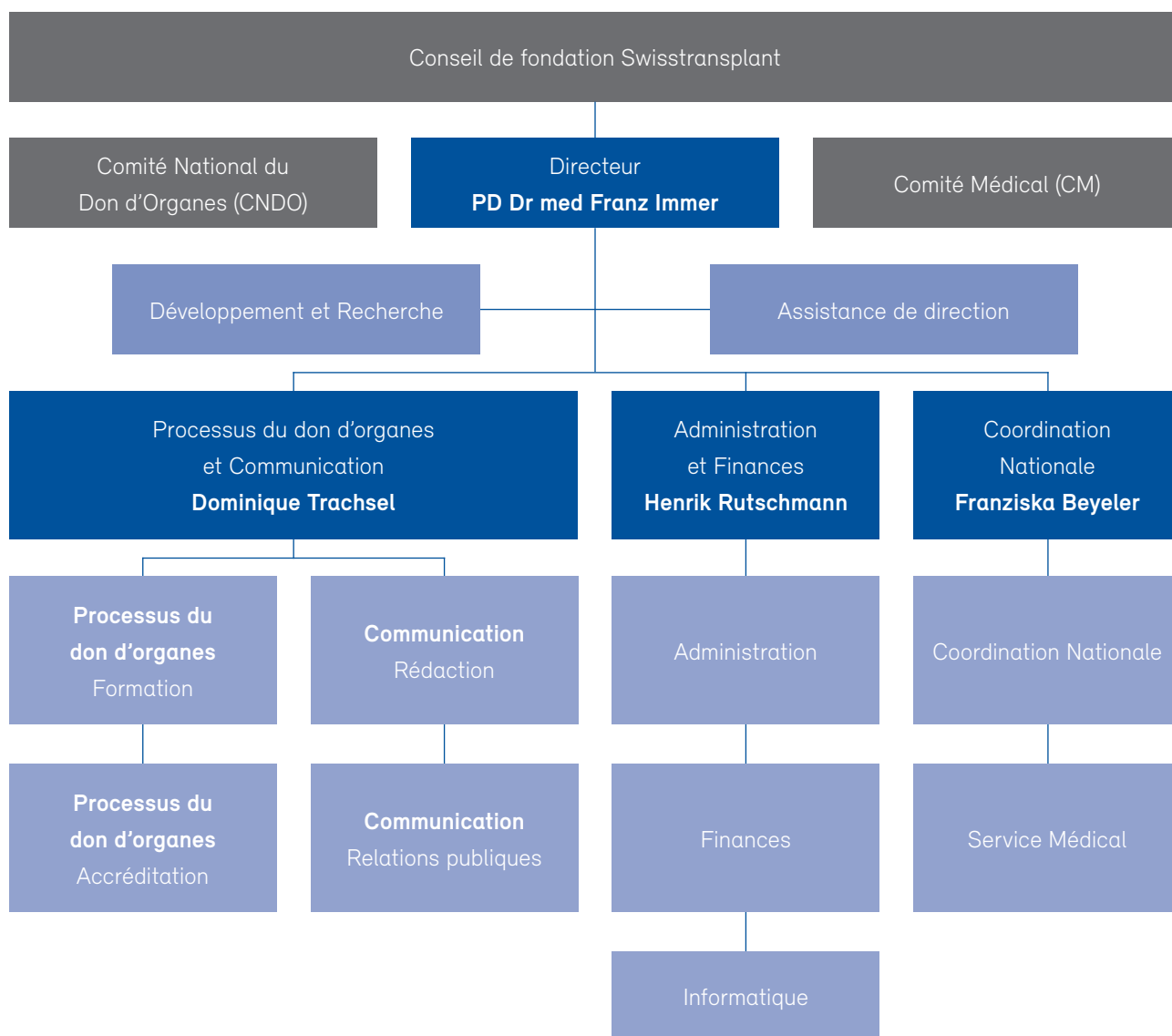
1.1

Swisstransplant

Swisstransplant est la Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes. Elle est chargée, sur mandat de la Confédération, d'attribuer les organes aux receveurs en conformité avec la loi et de gérer la liste d'attente correspondante. Au niveau national, elle organise toutes les activités relatives à l'attribution d'organes et à cet effet collabore étroitement avec les organisations étrangères d'attribution. De plus, Swisstransplant établit régulièrement des statistiques sur le nombre de donneurs d'organes, sur les transplantations et les temps d'attente.

L'organe supérieur de Swisstransplant est le conseil de fondation. Située à Berne, la direction est assurée par le PD Dr Franz med Immer et se compose d'une équipe de près de 30 personnes. L'équipe de coordination responsable de l'attribution d'organes peut être jointe 24 heures sur 24. Le directeur et les responsables des services constituent la direction de Swisstransplant. Deux comités secondent l'équipe de Swisstransplant : le Comité Médical (CM) et le Comité National du Don d'Organes (CNDO).





1.2

Conseil de fondation

Le conseil de fondation chapeaute Swisstransplant. C'est à lui que revient la direction stratégique de l'organisation. Actuellement, le conseil se compose de 19 personnes venant des secteurs de la médecine, du droit, de la politique, des assurances, des organisations de patients et des hôpitaux. Il est présidé depuis un an par Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'État du canton de Vaud. Marie-Louise Baumann, Senior Advisor de l'agence de communication Burson-Marsteller, en est la vice-présidente.

Membres

Pierre-Yves Maillard, président
Marie-Louise Baumann, vice-présidente
Pr Dr med. Philippe Morel, vice-président
Dr med. Isabelle Binet
Dr med. Raymond Friolet
Bert Haak
Prof. Dr med. Christoph Haberthür
Dr med. Peter Indra, MPH
Toni Krucker
Thérèse Meyer-Kaelin
Prof. Dr med. Manuel Antonio Pascual
Dr iur. Patrizia Schmid Cech
Dr med. Carlo Schönholzer
PD Dr iur. Markus Schott
Prof. Dr med. Christian A. Seiler
Prof. Dr med. Jürg Steiger
Prof. Dr Walter Weder
Dr med. Thomas Wolff
Rita Ziegler

Assesseurs sans droit de vote

Dr med. Isabelle Binet
Prof. Dr med. Christoph Haberthür
PD Dr med. Franz Immer

1.3

Comité Médical

Le Comité Médical (CM) est le comité médical de Swisstransplant. Il s'occupe des questions portant sur la médecine de la transplantation et assure les relations avec les centres de transplantation. En collaboration avec les groupes de travail, le CM joue également un rôle déterminant dans l'élaboration et l'amélioration des règles d'attribution.

Membres

Dr med. Isabelle Binet, présidente
Prof. Dr med. Jean Villard, vice-président
Dr Lut Berben
Prof. Dr med. Thierry Berney
Prof. Dr med. Pierre-Alain Clavien
Prof. Dr med. Michael Dickenmann
Prof. Dr med. Philipp Dutkowski
Prof. Dr med. Paola Gasche-Soccal
Prof. Dr med. Roger Hullin
PD Dr med Franz Immer
Dr med. Irene Koneth
Prof. Dr med. Roger Lehmann
Prof. Dr med. Philippe Morel
Prof. Dr med. Manuel-Antonio Pascual
PD Dr med. Urs Schanz
Jan Sprachta
Prof. Dr med. Christian A. Seiler
Prof. Dr med. Jürg Steiger
Prof. Dr med. Christian Van Delden
Prof. Dr med. Bruno Vogt

Administration

Franziska Beyeler

1.4

CNDO

Le CNDO est le comité national pour le don d'organes de Swisstransplant. Dans le cadre de la loi sur la transplantation, le CNDO agit depuis 2009 comme l'organe légitimé par la CDS (Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé), la SVK (Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie) et H+ (Association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins). Le CNDO a un mandat clairement défini, dont les tâches sont rémunérées. En tant qu'organisation ayant succédé à la FSOD (Fondation Suisse pour le Don d'Organes), le CNDO coordonne la réalisation de la loi sur la transplantation. Ce comité se compose des directeurs des six réseaux de dons d'organes suisses et des représentants des sociétés spécialisées médicales pour la médecine d'urgence et intensive, du personnel soignant impliqué dans le processus de don d'organes et de la transplantation ainsi que de la coordination locale pour le don d'organes. La direction de Swisstransplant soutient le CNDO dans ses tâches administratives.

Membres

Prof. Dr med. Christoph Haberthür, président
 PD Dr med. Yvan Gasche, vice-président
 PD Dr med. Markus Béchir
 Petra Bischoff
 Corinne Delalay-Marti
 Dr med. Philippe Eckert
 Dr med. Susann Endermann
 Eva Ghanfili
 Dr med. Renato Lenherr
 Dr med. Roger Lussmann
 Dr med. Sven Mädler
 Dr med. Luca Martinolli
 Diane Moretti
 Stefan Regenscheit
 Dr med. Thomas Riedel
 Dr med. Kai Tisljar
 Dr med. Jan Wiegand

Assesseurs sans droit de vote et administration

PD Dr med. Franz Immer
 Dagmar Vernet
 Dominique Trachsel

Le CNDO...

- ... coordonne, supporte et favorise la collaboration entre les réseaux, les hôpitaux et Swisstransplant.
- ... définit et élabore des standards et supporte l'optimisation du processus de dons.
- ... regroupe les besoins des spécialistes et représente leurs intérêts vers l'extérieur.
- ... s'occupe de la formation des coordinateurs locaux, conformément aux standards définis.
- ... assure la saisie des données et évalue les mesures réalisées.
- ... analyse régulièrement la situation globale dans l'optique du financement des prestations convenues.



Ce sont les pères
qui nous donnent
la force et le courage
de traverser les océans.



Jacques Valente est transplanté des reins depuis sept ans.

En 2014, il a traversé l'Atlantique en solitaire. Son itinéraire l'a mené de France en Guadeloupe, où un accueil triomphal l'attendait. Son plus grand rêve est de recommencer ce périple en 2018 mais cette fois en tant que participant officiel de la plus belle transatlantique en solitaire, la Route du Rhum. Avec ses actions, il veut dire merci à la vie et exprimer ses remerciements aux donateurs d'organes du monde entier.

2.1

Activités du CNDO

Le Comité National du Don d'Organes (CNDO) s'engage en Suisse pour un processus de don d'organes de qualité exemplaire, dans le respect des principes éthiques et des bases légales, ainsi que pour la promotion du don d'organes et de tissus. Il veille à la séparation fixée par la loi entre donneurs et receveurs mais a une position favorable vis-à-vis de la médecine de la transplantation. L'assurance qualité garantie via le CNDO intervient au niveau national, au sein de réseaux régionaux et également sur le plan local dans les hôpitaux équipés d'unités de soins intensifs et de services d'urgence.



« Le CNDO s'engage pour que les exigences légales de tous les réseaux de donneurs et des hôpitaux rattachés soient respectées, le tout avec une performance maximale et un investissement réaliste. »

*Prof. Dr med. Christoph Haberthür,
Président du CNDO*

14

Swiss Donation Pathway

Le Swiss Donation Pathway adopté par le CNDO définit les standards du processus du don d'organes. En 2014, des modules supplémentaires sont venus s'ajouter à ce guide exhaustif, qui a été entièrement mis à jour. Le Pathway est disponible en allemand, en français et en italien et vous pouvez y accéder librement sur www.swisstransplant.org. De plus, des exemplaires imprimés sont mis à disposition du personnel spécialisé dans les unités de soins intensifs.

Formation du personnel médical spécialisé

Les tâches du CNDO englobent également la formation du personnel spécialisé dans toute la Suisse. L'élaboration d'un outil e-learning en trois langues, comprenant 10 modules, a été clôturée en grande partie à la fin de l'année 2014. En plus des modules d'e-learning, le comité de formation met en place des concepts de cours présen-

tiels permettant d'approfondir les connaissances acquises sur la plateforme virtuelle et de les appliquer dans la pratique. L'ensemble de ce programme de cours devrait être disponible en 2016.

Assurance qualité et publication des données

La collecte de données par Swiss Monitoring of Potential Donors (SwissPOD), réalisée en collaboration avec les hôpitaux, est toujours aussi fructueuse. Les directeurs d'hôpitaux du G15 ont décidé à l'unanimité de publier les rapports standards afin de rendre possible une comparaison analogue des données des centres de transplantation avec celles des réseaux.

Brochure relative à la mort cérébrale

Au cours du second semestre, le CNDO a adopté l'élaboration d'une brochure sur la mort cérébrale. Cette brochure permet aux proches d'un donneur de s'informer plus en détail sur la mort cérébrale. Les proches reçoivent cette brochure après s'être entretenus personnellement avec le personnel spécialisé.



2.2

Activités du Comité Médical

Le Comité Médical (CM), sous la présidence du Dr Isabelle Binet, a adopté en 2014 des ajustements et des modifications notables dans le transport et l'attribution des organes.

Optimisation du transport

Parmi ces nouveautés, certains dons de reins de patients sélectionnés seront transportés dans des dispositifs de perfusion afin de réduire encore la charge constituée par le transport.

“

*« En adoptant le Critical Incident Reporting System, nous nous sommes dotés d'un outil efficace pour gérer la qualité des processus. »
Dr med. Isabelle Binet,
présidente Comité Médical*

Amélioration de l'attribution

Les mesures adoptées en 2014 pour optimiser l'attribution des dons de foies devraient entrer en vigueur en 2015. Il s'agit avant tout d'harmoniser davantage les différentes modalités de représentation de l'état de la maladie (système MELD).



Introduction d'un CIRS

L'introduction d'un Critical Incident Reporting System (CIRS) se révèle des plus encourageants. Ce système permet de saisir avec précision l'ensemble des étapes – du prélèvement d'organes à la transplantation d'organes. L'attribution, l'emballage et le transport des organes : toutes les étapes peuvent être consignées. Les feedbacks institutionnalisés des coordinateurs de la transplantation impliqués sur place rendent possible la saisie actuelle des Critical Incident Reportings et un ajustement éventuel des processus. Dans ce contexte, certains chirurgiens suisses ont également obtenu la possibilité d'affiner leurs techniques de prélèvement en suivant des cours à l'étranger.

2.3

Activités scientifiques

Sous la direction de PD Dr med. Franz Immer, Swisstransplant s'intéresse à la thématique du don d'organes et de la transplantation à un niveau scientifique. En plus de la recherche sur l'attribution des organes, Swisstransplant s'occupe scientifiquement de la détection et de l'annonce de donneurs, du prélèvement d'organes et de l'attribution, plus précisément de ses modalités.

Publications

Quatre articles ont été publiés en 2014 dans des revues scientifiques nationales et internationales. Ces études portaient sur différents sujets : exploitation des données sur l'attribution et la transplantation du cœur, analyses du potentiel de donneurs chez les patients décédés en Suisse dans des unités de soins intensifs, évaluation des facteurs ayant un impact sur le consentement au don d'organes, et donc sur le taux de dons, description de la procédure liée à la certification européenne des coordinateurs de la transplantation.

- J. Weiss, F. Beyeler, F. F. Immer, on behalf of the Swisstransplant Heart Working Group (STAH). Heart allocation and transplantation in Switzerland since the introduction of the Swiss Organ Allocation System (SOAS). *Swiss Med Wkly*, 2014;144:w14057.
- J. Weiss, I. Keel, F. F. Immer, J. Wiegand, C. Haberthür and the Comité National du Don d'Organes (CNDO). Swiss Monitoring of Potential Organ Donors (SwissPOD): a prospective 12-month cohort study of all adult ICU deaths in Switzerland. *Swiss Med Wkly*, 2014;144:w14057.

- J. Weiss, M. Coslovsky, I. Keel, F. F. Immer, P. Jüni and the Comité National du Don d'Organes (CNDO). Organ donation in Switzerland – An analysis of factors associated with consent rate. *PLOS ONE*, 9(9): e106845, 2014.

- J. F. Teixeira, R. Maio, F. F. Immer, J. M. Dominguez, V. Papalois, S. Mihály, and D. Paredes. The Certification of Transplant Coordinators in Europe. *Transplant Proc*, 46(5):1265-73.

Activités internationales

PD Dr Franz Immer est engagé dans de nombreux comités internationaux liés au don d'organes et à la transplantation. Depuis 2014, il est membre du Council of Europe en tant que délégué de la Suisse.

Assurance qualité avec SwissPOD

Swiss Monitoring of Potential Donors (SwissPOD) a été lancé par Swisstransplant et tient lieu aujourd'hui d'instrument d'assurance qualité approuvé. La saisie homogène des décès dans les hôpitaux disposant de services de soins intensifs ou d'urgence permet de démontrer l'évolution du processus de don d'organes et de prendre des mesures au niveau national. SwissPOD donne aux hôpitaux la possibilité d'évaluer leurs processus internes et de les ajuster, si besoin. Ils peuvent ainsi respecter les directives d'assurance qualité dictées par la loi.



2.4

Lancement de la première carte de donneur pour smartphone

À l'automne 2014, Swisstransplant a lancé la première carte de donneur du monde au format numérique. Cette carte peut être remplie à partir de l'application echo112. Elle peut être consultée, même sans code de déverrouillage, dans les services d'urgence et dans les unités de soins intensifs. Aucune autre donnée personnelle n'est cependant accessible si bien que la vie privée du patient est parfaitement protégée. Cette carte numérique semble répondre à un véritable besoin : à la fin de l'année, elle avait en effet déjà été remplie 53 000 fois. Il est très encourageant de constater qu'environ 90 pour cent des utilisateurs sont favorables au don d'organes.

“

« C'est une étape importante qui vise à simplifier la disponibilité et l'accessibilité de la carte de donneur et donc aussi la déclaration de volonté de faire don de ses organes. »

*PD Dr med. Franz Immer,
directeur de Swisstransplant*

Moins de cinq pour cent des donneurs potentiels ont sur eux une carte de donneur classique sous forme papier. Si le don d'organes n'a jamais été abordé en famille, les proches doivent se décider selon les souhaits du défunt, ce qui est une sollicitude supplémentaire dans des situations déjà très difficiles. La réponse à la question du don d'organes est alors très souvent « non ». La carte de donneur numérique est un moyen simple de consigner sa volonté, pour ou contre le don d'organes.



Toutes les questions relatives au don d'organes et à la transplantation sont abordées par des supports de cours.

L'idée de cette application vient du Dr Jocelyn Corniche, anesthésiste au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et à la Rega. Il avait déjà développé l'application de secours echo112 permettant à des blessés d'alerter le service de sauvetage, qui peut alors les localiser. En 2014 et avec le soutien de Swisstransplant, cette application a été complétée par une carte de donneur au format numérique. echo112 peut être téléchargée depuis les plateformes d'applications. Une fois l'application installée, l'utilisateur peut remplir la carte de donneur numérique. Il est également possible d'ajouter une photo et les coordonnées d'une personne à contacter.

Téléchargement et infos : www.swisstransplant.org

2.5

«On se décide» – les jeunes thématisent le don d'organes

Depuis 2014, le projet «On se décide» permet à Swisstransplant de faire connaître activement la thématique du don d'organes et de la transplantation dans les écoles suisses et d'offrir aux élèves ainsi qu'aux enseignants une base d'information solide et créative.

À l'initiative de ce projet : Giuliana Affentranger du canton de Lucerne, stagiaire chez Swisstransplant. D'après l'enquête réalisée dans le cadre de son travail de maturité, il est évident pour les jeunes que le thème du don d'organes doit être abordé. Swisstransplant avait également noté l'intérêt suscité par ce sujet, 100 demandes d'élèves et d'enseignants lui parvenant en effet tous les ans. Il a donc été facile de décider qu'il fallait élaborer, en collaboration avec les jeunes, les supports d'information nécessaires afin de transmettre aux groupes cibles des connaissances approfondies sur le sujet.

18



Giuliana Affentranger (20 ans) est à l'initiative d'«On se décide».

Les deux groupes cibles, à savoir les élèves et les enseignants, sont clairement séparés dans le cadre de ce projet. D'un côté, les enseignants offrent aux élèves la possibilité d'aborder le sujet. Swisstransplant a développé pour eux des supports de cours pour les matières suivantes : biologie, sociologie, psychologie et philosophie. Ces cours sont disponibles dans les trois langues nationales. Le thème du don d'organes et de la transplantation est abordé de façon claire et compréhensible. Des



Toutes les questions par rapport à la thématique du don d'organes et de la transplantation sont abordées par les supports de cours.

exercices complètent les supports d'information. En fonction du degré de détail recherché, ces supports peuvent alimenter une à dix leçons.

Les élèves y répondent armés de leur regard critique et de leur créativité. Swisstransplant s'est occupée des jeunes au cours d'une première étape en élaborant une brochure faite par les jeunes pour les jeunes et en mettant en place un site Internet. La brochure et le site sont disponibles dans trois langues et la brochure a déjà été commandée plus de 1000 fois. Les réactions sont positives et reconnaissantes. Swisstransplant veut encore approfondir le contact avec les élèves et laisser aux personnes intéressées de la place pour exprimer des idées créatrices et lancer des initiatives personnelles.

“

*«Il ne s'agissait pas de nous forcer à dire oui, mais de nous aider à prendre une décision.»
Marion, élève de 19 ans*



La brochure est faite à cent pour cent pour les jeunes. Elle est claire et facile à comprendre : elle constitue un bon point de départ pour les aider à se forger une opinion.

De plus, Swisstransplant offre aux élèves et aux enseignants la possibilité d'entrer en contact avec des personnes qui ont vécu une transplantation. De nombreux jeunes transplantés vivent aujourd'hui normalement grâce à leur nouvel organe et ils sont prêts à s'engager pour sensibiliser les autres jeunes. Les jeunes transplantés sont ravis d'être aussi bien accueillis par les élèves et d'illustrer par leur présence qu'il est possible d'avoir une vie normale grâce à une transplantation.

“

*« Je peux vivre sans restrictions avec mon nouveau foie. Et je voulais le prouver aux élèves au cours de mon exposé dans leur école. »
Emilie Dafflon a 20 ans et vit depuis 18 ans avec une greffe du foie.*

“

*« La qualité des supports de cours est excellente. »
Nicolas Violi, professeur de philosophie*

À la fin de l'année, le bilan des trois mois depuis le lancement de la campagne « On se décide » est des plus positifs. Au cours de cette première phase, 30 collèves ont d'ores et déjà décidé d'aborder le sujet en classe.

www.onsedecide.org



Les étoiles brillent
pour tout le monde,
il faut juste oser les attraper.



Lina Rosenboom a été transplanté du foie à deux reprises. Elle a reçu son deuxième foie il y a deux ans.

Entourée de près de cinquante autres enfants transplantés du monde entier, Lina a passé une semaine inoubliable à Anzère (VS), où elle a appris à faire du ski et du snowboard. Dans le cadre du camp de vacances annuel TACKERS, loin de la maison, Lina a retrouvé une partie de son autonomie et s'est fait des amis pour la vie. Elle rêve de pouvoir revenir l'année prochaine. Et elle espère qu'il y aura bientôt un camp de vacances TACKERS en été. Infos : www.tackers.org

3.1

Les réseaux du dons d'organes en Suisse

En Suisse, le domaine du don d'organes est organisé sur trois niveaux. L'objectif est de promouvoir, en accord avec les dispositions de la loi sur la transplantation, le don d'organes et de tissus en Suisse, d'assurer la qualité des processus et de les optimiser en permanence. Swisstransplant est chargé, sur mandat de la Confédération, d'attribuer les organes aux receveurs de la liste d'attente, en conformité avec la loi. Elle organise toutes les activités relatives à l'attribution d'organes au niveau national et collabore avec les organisations étrangères d'attribution. De plus, elle favorise l'échange d'informations entre les différents réseaux et leur apporte son soutien pour optimiser, par exemple, les processus organisationnels.

Au niveau régional, la Suisse se répartit en six réseaux de dons d'organes qui apportent leur aide aux hôpitaux locaux dans le cadre des tâches liées au don d'organes. Ces tâches englobent notamment la détection de don-

neurs potentiels et la stabilisation des donneurs d'organes ou de tissus. Les réseaux se chargent également d'accompagner les familles et les proches et sont joignables 24 heures sur 24 au numéro de la hotline. Ils saisissent les prestations effectuées, vérifient les données et réalisent en permanence des contrôles qualité. L'une des activités majeures des réseaux est également la formation et la formation continue du personnel spécialisé.

Les responsables de réseau veillent à ce que les tâches soient judicieusement réparties entre l'hôpital central et les hôpitaux périphériques et ils sont responsables de l'utilisation optimale des ressources. Au sein des deux plus grands réseaux, la DCA (Donor Care Association) et le PLDO (Programme Latin de Don d'Organes), ils reçoivent le soutien professionnel de coordinateurs de réseau.



BÂLE

Responsable de réseau :
Dr med. Kai Tisljar

- 7 hôpitaux, cantons BS, BL, AG (hôpitaux cantonaux d'Aarau et de Baden)
- Environ 1,1 million d'habitants
- Hôpitaux de prélèvement : hôpital universitaire de Bâle, hôpital cantonal d'Aarau



LUCERNE

Responsable de réseau :
PD Dr med. Markus Béchir

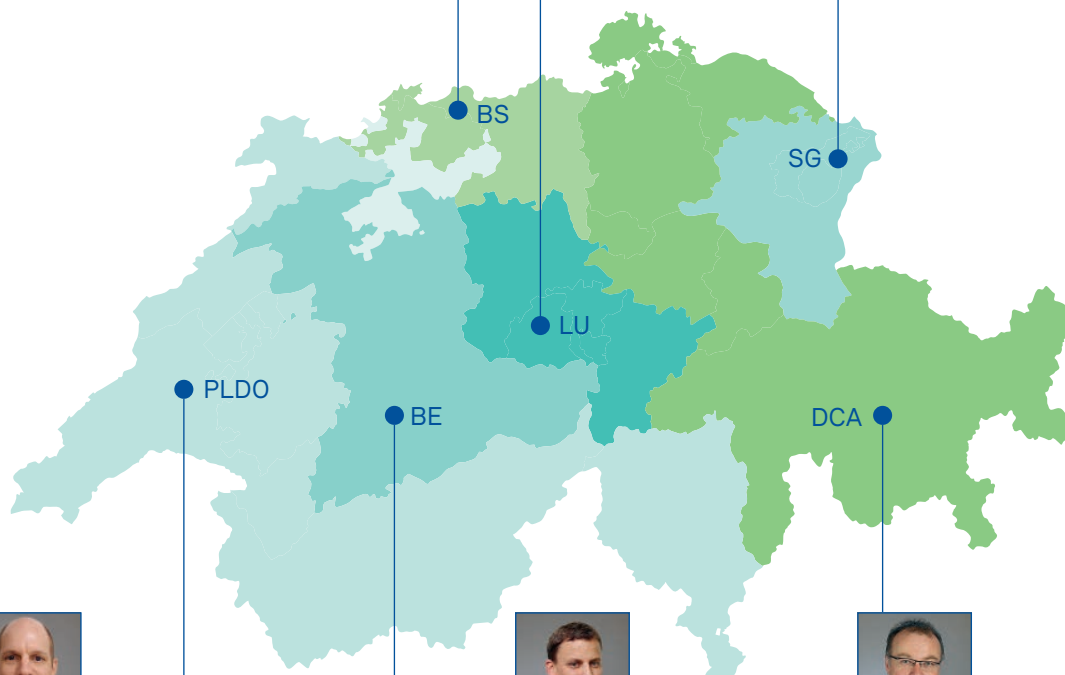
- 7 hôpitaux, cantons LU, OW, NW, UR
- Environ 0,5 million d'habitants
- Hôpital de prélèvement : hôpital cantonal de Lucerne



ST-GALL

Responsable de réseau :
Dr med. Susann Endermann

- 4 hôpitaux, cantons SG, AR, AI
- Environ 0,6 million d'habitants
- Hôpital de prélèvement : hôpital cantonal de Saint-Gall



PLDO

Responsable de réseau :
Dr med. Philippe Eckert

- 20 hôpitaux, cantons FR, GE, VD, NE, JU, TI, VS
- Environ 2,4 millions d'habitants
- Hôpitaux de prélèvement : CHUV, HUG, KS Fribourg, Hôpital neuchâtelois Pourtalès, Hôpital neuchâtelois La Chaux-de-Fonds, CH du Centre du Valais/site de Sion, Ospedale Civico Lugano



BERNE

Responsable de réseau :
Dr med. Jan Wiegand

- 13 hôpitaux, cantons BE, SO
- Environ 1,3 million d'habitants
- Hôpital de prélèvement : hôpital universitaire de Berne (Inselspital)



DCA

Responsable de réseau :
Dr med. Renato Lenherr

- 27 hôpitaux, cantons ZH, SH, TG, ZG, SZ, GL, GR, AG (Hirslanden Klinik Aarau)
- Environ 2,3 million d'habitants
- Hôpitaux de prélèvement : Coire, USZ, Winterthour

3.2

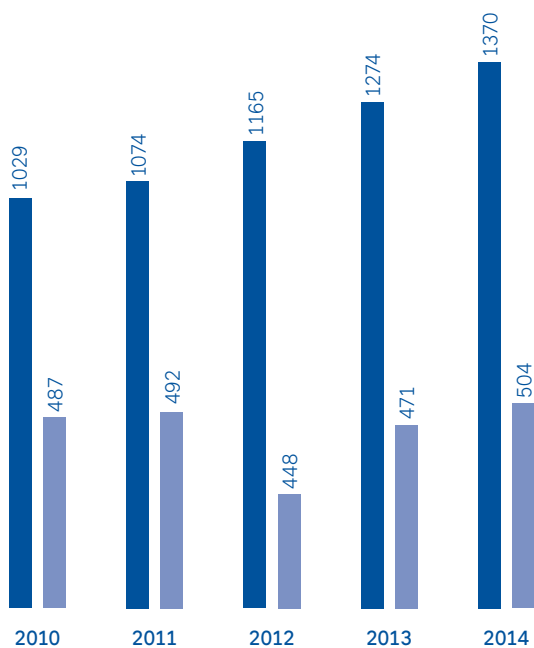
Donneurs d'organes

Les figures suivantes vous donneront un aperçu des activités liées aux dons d'organes et à la transplantation en Suisse au cours des cinq dernières années. Le nombre de 117 donneurs décédés correspond à une augmentation de sept donneurs par rapport à l'année précédente, c'est-à-dire à une augmentation de 6,4 pour cent. Au niveau des donneurs DCD (donneur décédé après un arrêt circulatoire), 18 donneurs ont été signalés, c'est-à-dire six de plus que l'année précédente. Les donneurs DCD ont constitué l'année dernière 15,4 pour cent des donneurs post-mortem, ce qui illustre l'importance croissante du programme DCD réintroduit en 2011. Le nombre des donneurs vivants signalés a augmenté de 10 pour atteindre au total le nombre de 124, dont 120 étaient des

donneurs de reins et 4 des donneurs de foie. Le taux de donneurs vivants est donc passé à 15,2 par million d'habitants (pmp) en 2014.

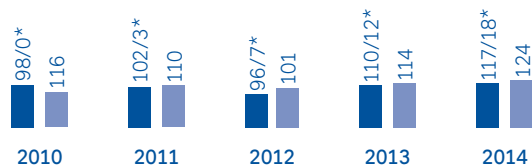
Bien que l'évolution des donneurs post-mortem soit positive en Suisse, le taux de 14,4 donneurs par million d'habitants se situe encore dans le dernier tiers du classement européen. La Suisse est donc loin de remplir l'objectif fixé pour 2018 par le plan d'action de la Confédération et des cantons visant à atteindre 20 donneurs par million d'habitants. Sur 4 des 117 donneurs détectés, aucun organe n'a malheureusement pu être transplanté pour des raisons médicales.

Les patients en liste d'attente et patients transplantés (sans les receveurs d'organes à l'étranger)



■ Patients en liste d'attente au 31 décembre
 ■ Patients transplantés

Donneurs décédés/dont donneurs DCD et donneurs vivants



■ Donneurs décédés *dont donneurs DCD
 ■ Donneurs vivants

L'âge moyen des donneurs décédés a diminué en passant de 52 à 51 ans par rapport à l'année précédente. La part des donneurs âgés de plus de 50 ans s'est réduite à 55 pour cent par rapport à 60 pour cent en 2013. Sur les 117 donneurs décédés, 113 prélèvements multiorganes ont pu être effectués. La moyenne est donc ainsi de 3,3 organes transplantés par donneur (DCD et DBD).

Seules des modifications minimales ont été enregistrées par rapport à l'année précédente quant aux causes des décès :

53 pour cent, c'est-à-dire plus de la moitié des donneurs sont décédés à la suite d'un accident cérébro-vasculaire (ischémie cérébrale, hémorragie cérébrale). Autres causes de décès : anoxie (28 pour cent) et traumatisme crânio-cérébral (19 pour cent). 62 pour cent des donneurs en état de mort cérébral étaient des hommes, 38 pour cent des femmes. En 2014, la moitié des donneurs était de groupe sanguin O, la part de donneurs du groupe sanguin A a diminué pour passer de 43 pour cent en 2013 à 37 pour cent en 2014.

Données démographiques sur les donneurs décédés

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre total de donneurs / dont donneurs DCD	98/0	102/3	96/7	110/12	117/18
Nombre moyen d'organes transplantés par donneur ± écart-type	4,0 ± 1,2	4,0 ± 1,4	3,6 ± 1,6	3,3 ± 1,7	3,5 ± 1,6
Ø Age (en années) ± écart-type	51 ± 17,6	53 ± 19,6	54 ± 18,8	52 ± 19,6	51 ± 18,8
min	6	6	0	1	5
max	82	88	87	87	84

Répartition de l'âge en %

<=30	13	14	15	16	15
31-50	30	27,5	25	24	30
51-64	32	31	30	32	28
>= 65	25	27,5	30	28	27

Répartition du sexe en %

Féminin	42	48	43	34	38
Masculin	58	52	57	66	62

Répartition du groupe sanguin en %

A	44	56	47	43	37
AB	5	3	2	2	2
B	12	7	10	10	11
O	39	34	41	45	50

Répartition de la cause du décès en %

Accident vasculaire cérébrale	49	65	59	55	53
Anoxie	21	16	21	24	28
Traumatisme crânien	26	16	20	20	19
Autres	4	3	0	1	0

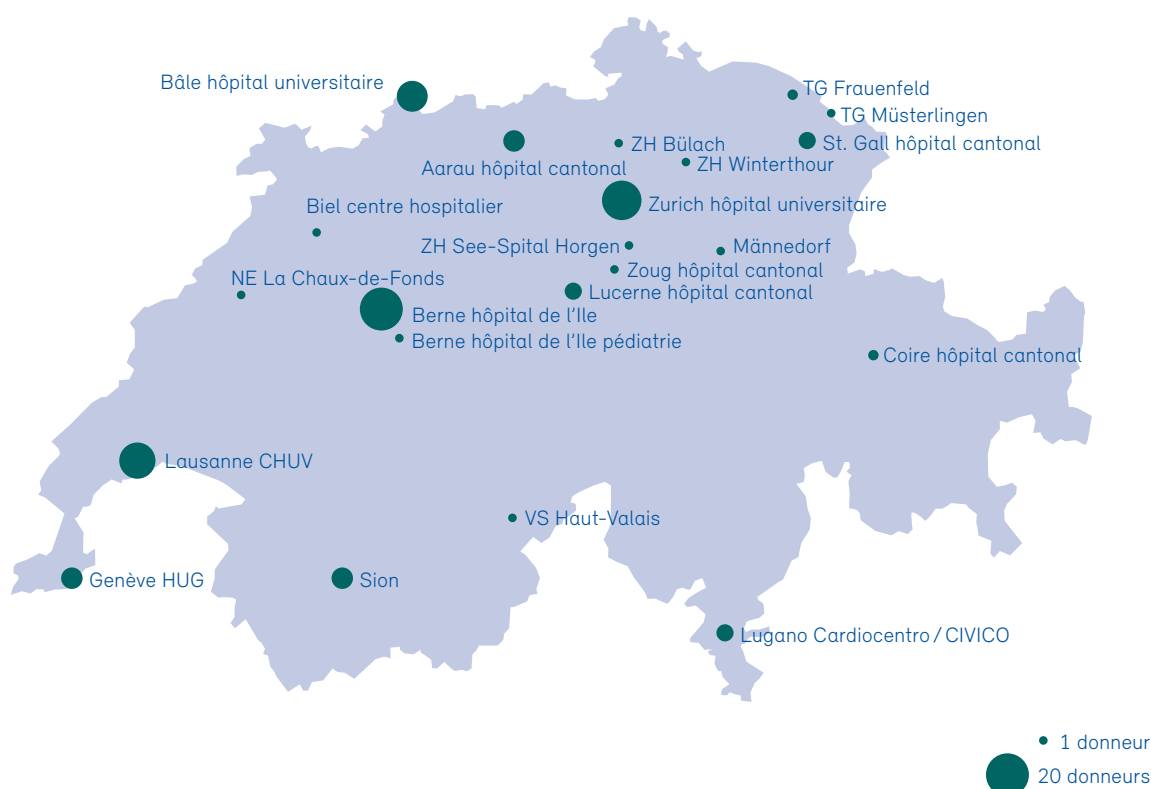
Indications en nombre absolu (± écart-type) ou en %

3.3

Hôpitaux de détection

Cette carte démontre le nombre de donneurs post-mortem et les hôpitaux dans lesquels ils ont été détectés en 2014. Alors que, dans les réseaux de Berne et de Saint-Gall, la majorité des donneurs a été saisie dans les hôpitaux universitaires ou cantonaux, la part des donneurs

saisis dans les hôpitaux périphériques du réseau DCA et du réseau Bâle s'élève à un tiers. Dans le réseau PLDO, la moitié des donneurs détectés vient des hôpitaux périphériques.



Hôpitaux de détection	Nombre de donneurs détectés
Aarau hôpital cantonal	5
Bâle hôpital universitaire	10
Berne hôpital de l'Île	20
Berne hôpital de l'Île pédiatrie	1
Biel centre hospitalier	1
Coire hôpital cantonal	1
Genève HUG	8
Lausanne CHUV	12
Lugano Cardiocentro	1
Lugano CIVICO	6
Lucerne hôpital cantonal	3

NE La Chaux-de-Fonds	1
St. Gall hôpital cantonal	12
TG Frauenfeld	2
TG Münsterlingen	1
VS Sion	10
VS Haut-Valais	1
ZH Bülach	1
ZH Männedorf	1
Zurich hôpital universitaire	17
ZH Winterthour	1
ZH See-Spital Horgen	1
Zoug hôpital cantonal	1
Total	117

3.4

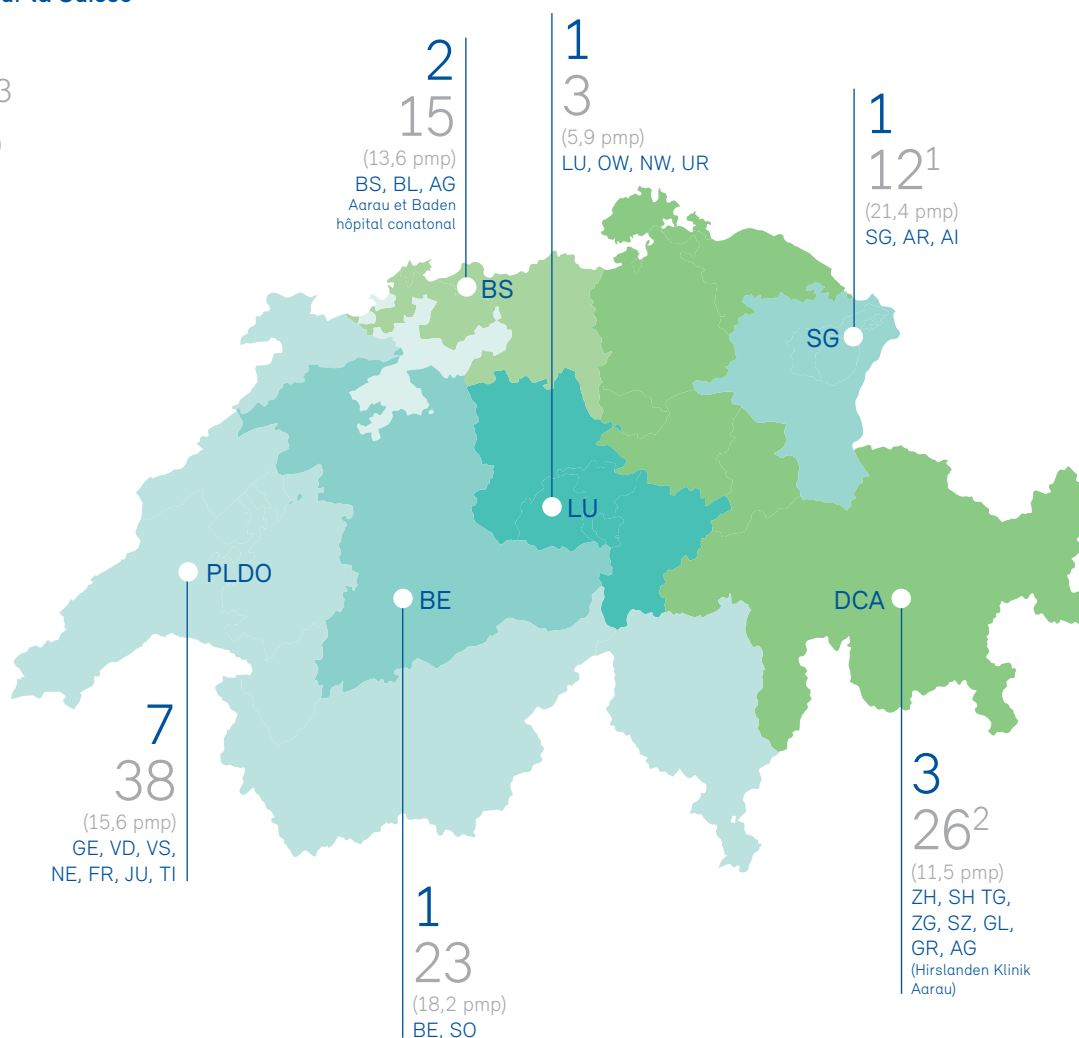
Donneurs décédés par réseau

Vous trouverez sur la carte ci-dessous le nombre des centres de prélèvement, le nombre de donneurs post-mortem (DBD et DCA) ainsi que le nombre de donneurs décédés par million d'habitant (pmp). Par rapport à l'année précédente, le taux de dons a légèrement augmenté en

passant de 13,7 pmp à 14,4 pmp. En raison du faible nombre de cas, il est difficile de donner des informations fiables sur l'évolution du nombre de donneurs dans les différents réseaux.

Total pour la Suisse

15
117³
(14,4 pmp)



- Centres de prélèvement
- Donneurs décédés

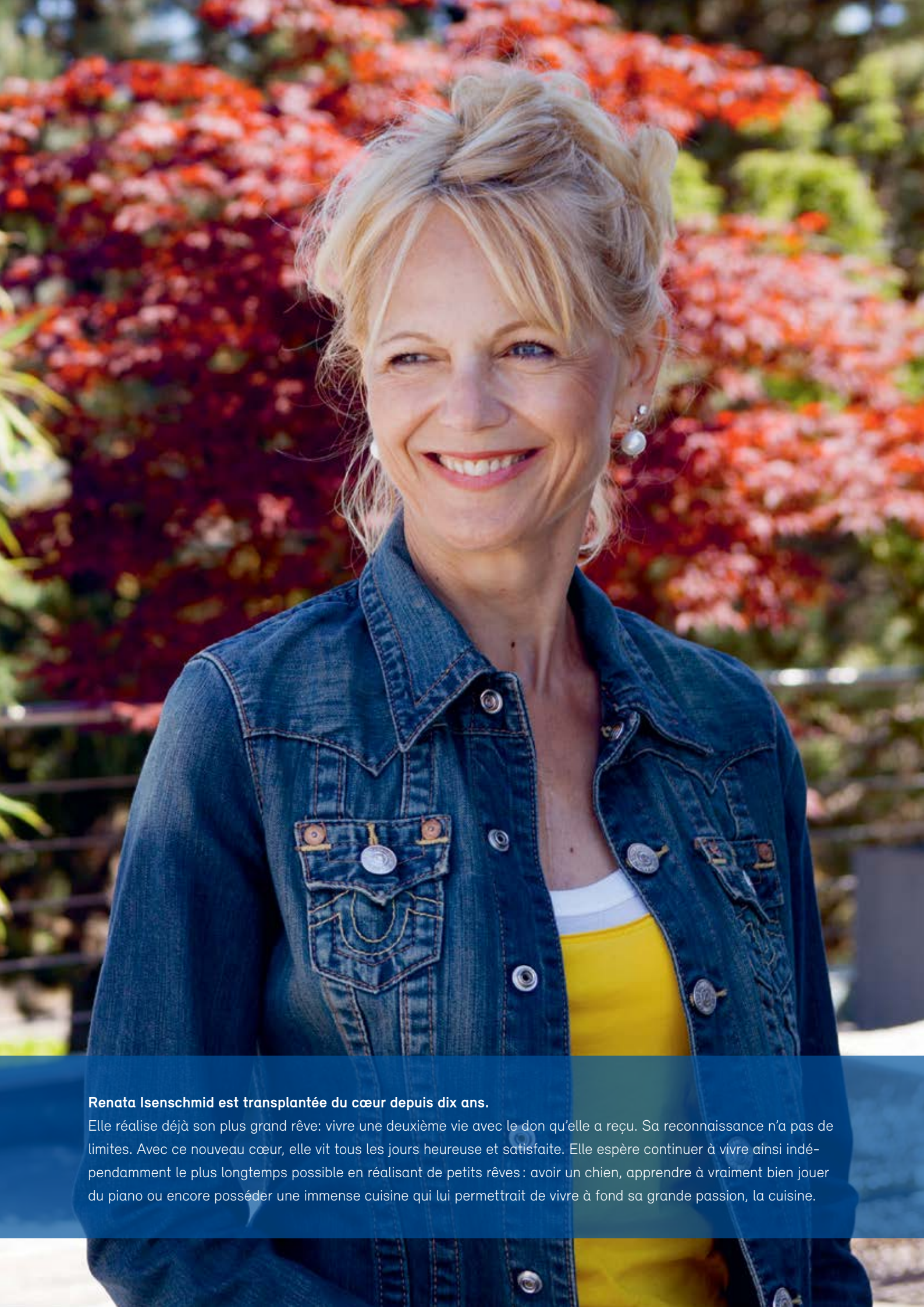
¹ dont 9 DBD (16,0 pmp)

² dont 11 DBD (4,8 pmp)

³ dont 99 DBD (12,2 pmp)



Les rêves, petits et grands,
nous permettent de transformer
notre vie en quelque
chose de merveilleux.



Renata Isenschmid est transplantée du cœur depuis dix ans.

Elle réalise déjà son plus grand rêve: vivre une deuxième vie avec le don qu'elle a reçu. Sa reconnaissance n'a pas de limites. Avec ce nouveau cœur, elle vit tous les jours heureuse et satisfaite. Elle espère continuer à vivre ainsi indépendamment le plus longtemps possible en réalisant de petits rêves: avoir un chien, apprendre à vraiment bien jouer du piano ou encore posséder une immense cuisine qui lui permettrait de vivre à fond sa grande passion, la cuisine.

4.1

Liste d'attente

Les patients souffrant de graves restrictions du fonctionnement d'un organe et pour lesquels toutes les autres thérapies ont déjà été épuisées, sont mis sur la liste d'attente en vue d'une transplantation. L'acceptation d'un patient sur la liste est du ressort des centres de transplantation qui sont en contact direct avec les patients, dont ils connaissent l'historique médical. La liste d'attente est gérée de façon centralisée, indépendamment de Swisstransplant. Le temps d'attente varie en fonction de l'organe demandé, de l'état de santé de la personne et de l'urgence de l'intervention à effectuer entre quelques jours et plusieurs années.

1. Ce tableau montre la répartition de la liste d'attente par organe ainsi que son évolution au cours des dix dernières années. Il s'agit toujours de l'état au 1^{er} janvier. En 2014, le nombre des patients figurant sur la liste d'attente pour recevoir un organe susceptible de les sauver a augmenté de

7,5 pour cent par rapport à l'année précédente. Ils sont désormais 1370. Le nombre d'organes requis est passé à 1414, ce qui représente un nouveau record.

2. Par rapport à l'année précédente, le temps d'attente moyen a augmenté en 2014 pour les dons de poumon, de foie et de rein (valeur moyenne et médiane). Les dons de cœur sont restés pour ainsi dire stables.

3. 61 patients de la liste d'attente n'ont malheureusement pas pu recevoir un organe compatible à temps. Le nombre de décès de patients figurant sur la liste d'attente a diminué par rapport à 2013 pour passer à 16,4 pour cent, c'est-à-dire à 61 personnes. À l'exception de la liste d'attente pour des poumons, qui a enregistré une augmentation de 6 patients décédés, un recul a été noté pour tous les autres organes (sauf Pancréas +1). Le taux de décès s'est élevé à 3 pour cent de tous les patients figurant sur la liste d'attente.

1. Patients inscrits sur la liste d'attente par organe (au 1^{er} janvier)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Coeur	24	23	23	19	20	31	36	57	59	69
Poumons	18	25	35	46	52	59	49	61	60	54
Foie	85	109	116	108	107	109	125	122	140	162
Rein	533	617	681	758	809	806	837	905	996	1062
Pancréas	16	21	23	16	16	19	22	24	31	33
Îlots de Langerhans	23	25	23	21	21	30	29	27	28	32
Intestin grêle	0	0	0	0	1	1	3	2	2	2
Total	699	820	901	968	1026	1055	1101	1198	1316	1414

2. Temps d'attente moyen par organe pour les patients en liste d'attente jusqu'à la transplantation

	2010 Ø	2010 médiane	2011 Ø	2011 médiane	2012 Ø	2012 médiane	2013 Ø	2013 médiane	2014 Ø	2014 médiane
Coeur	210	107	242	202	172	94	312	276	302	287
Poumon	301	199	512	482	416	350	493	393	554	465
Foie	182	151	191	138	251	180	204	169	263	216
Rein	851	646	692	514	676	550	777	534	837	621

3. Nombre de patients décédés en liste d'attente par organe/dont en statut urgent et en %

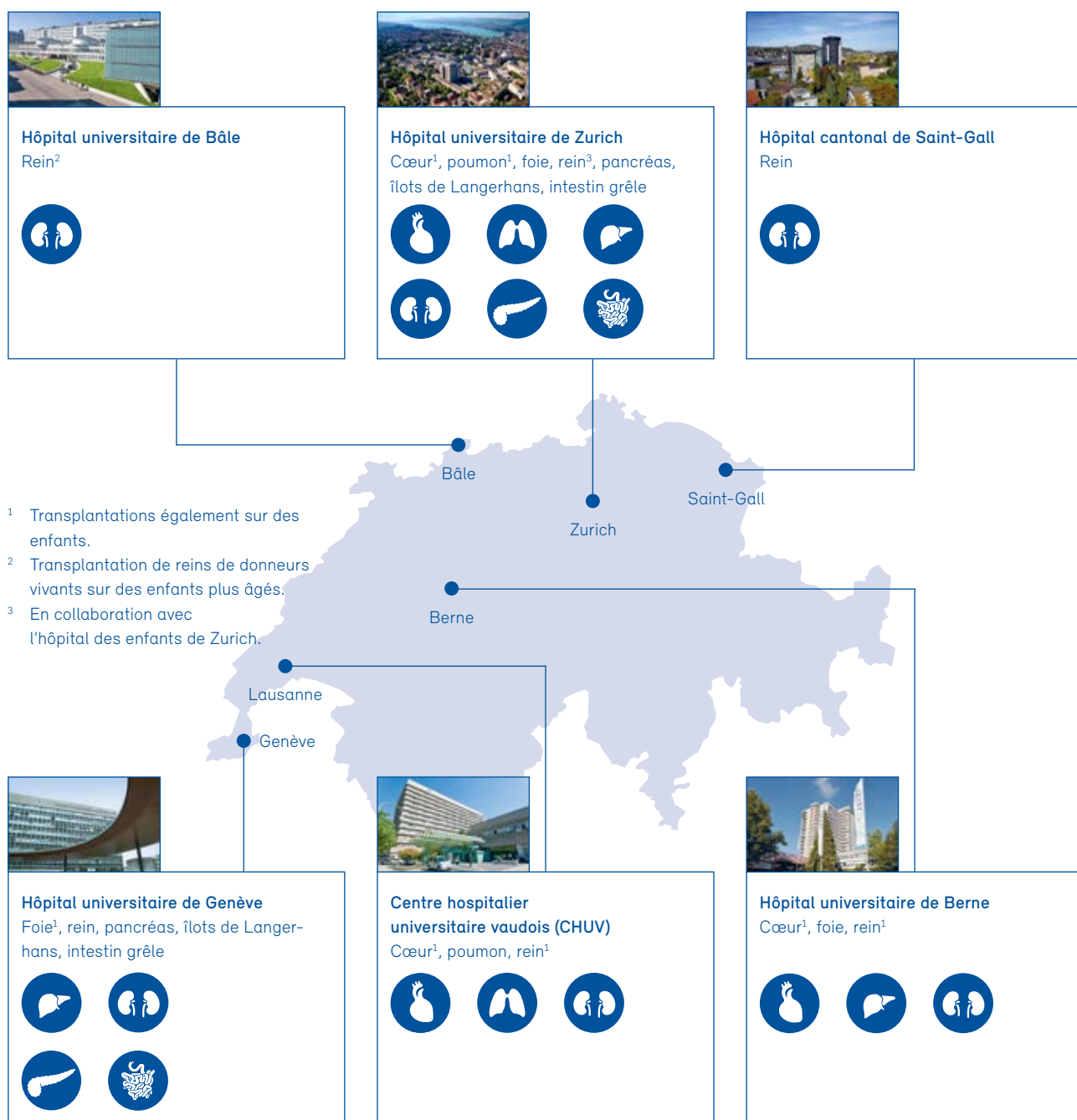
	2010 Ø	2010 %	2011 Ø	2011 %	2012 Ø	2012 %	2013 Ø	2013 %	2014 Ø	2014 %
Coeur	7/2	9%	9	10%	8	8%	16	14%	8/1	6,5%
Poumons	5/2	4%	5/1	4%	6/1	5%	2	2%	8/0	6,6%
Foie	21/1	8%	24	8%	22	8%	33/3	11%	21/1	6,8%
Rein	26	2%	23	2%	17	1%	25	2%	24	1,7%
Pancréas	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	1%
Total	59/5	3,5%	61/1	3,5%	53/1	3%	73/3	4%	61/2	3%

4.2

Centres de transplantation

Les six centres de transplantation suisses se trouvent dans les hôpitaux universitaires de Genève, Lausanne, Berne, Bâle et Zurich ainsi que dans l'hôpital cantonal de Saint-Gall. Genève et Lausanne forment ensemble le Centre universitaire romand de transplantation (CURT). Chacun est spécialisé dans la transplantation d'organes particuliers.

Les hôpitaux ont besoin d'une autorisation de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pour pouvoir transplanter des organes. Ces autorisations sont accordées séparément pour chaque programme, c'est-à-dire pour chaque organe. Les transplantations effectuées sur des enfants nécessitent des autorisations spéciales.



4.3

Transplantations par organe

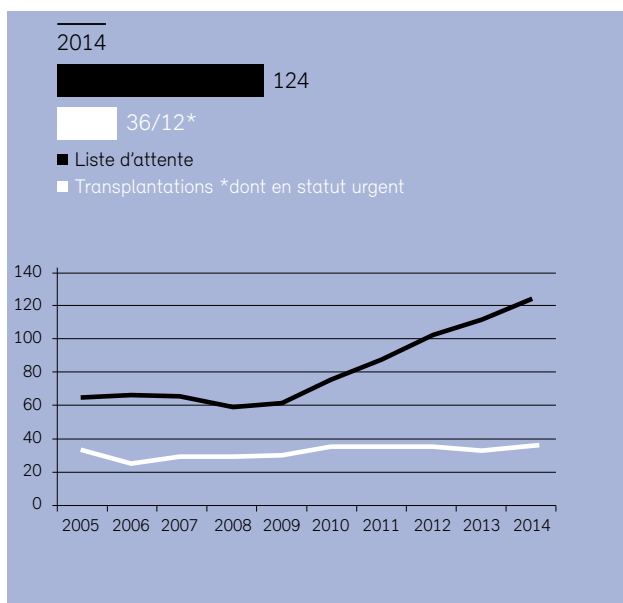


Cœur

En 2014, la liste comptait 124 patients en attente d'un cœur, c'est-à-dire une augmentation de 6,9 pour cent par rapport à l'année précédente. Le nombre des transplantations du cœur a légèrement augmenté (plus 9,1 pour cent) par rapport à 2013. Les transplantations se répartissent comme suit sur les trois centres : 44,4 pour cent des transplantations ont été effectués à Zurich, puis vient Lausanne avec 30,6 pour cent et Berne avec 25 pour cent. Un tiers des 36 patients au total a été transplanté d'urgence, à chaque fois quatre patients par centre.

Nombre de transplantations cardiaques par centre/
transplantations en statut urgent

	2010	2011	2012	2013	2014
Berne	10/4	10/3	10/3	12/3	9/4
CURT Lausanne	13/2	12/2	14/2	11/2	11/4
Zurich	12/2	14/3	11/3	10/2	16/4
Total	35/8	36/8	35/8	33/7	36/12

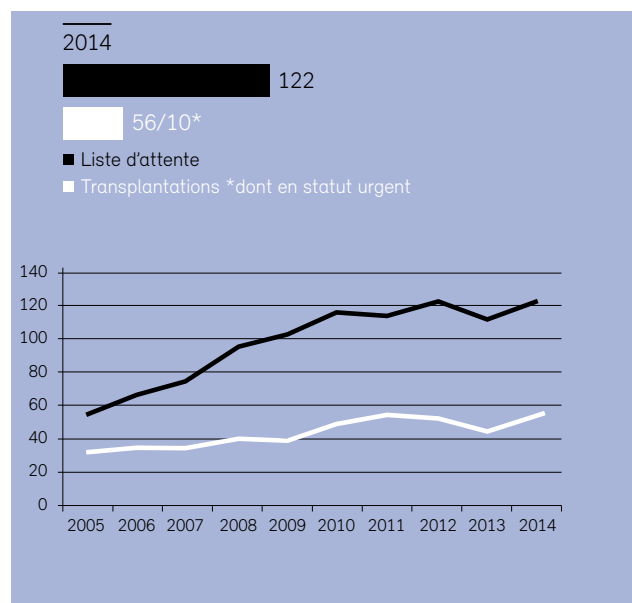


Poumons

Après un recul du nombre de patients en attente d'un poumon en 2013, les chiffres ont à nouveau atteint l'année dernière le niveau de 2012, ce qui correspond à une augmentation de 9,9 pour cent. Sur les 122 patients en attente d'un don susceptible de leur sauver la vie, 56 ont pu être transplantés. Il s'agit là de 11 transplantations supplémentaires par rapport à 2013, soit une augmentation de 24,4 pour cent. 43 pour cent des transplantations ont été effectués à Lausanne et 57 pour cent à Zurich. Au total, 10 patients ont reçu en urgence une greffe du poumon (17,9 pour cent).

Nombre de transplantations pulmonaires par centre/
dont en statut urgent

	2010	2011	2012	2013	2014
CURT Lausanne	23/7	24/3	19/1	17/4	24/3
Zurich	26/4	30/3	33/9	28/13	32/7
Total	49/11	54/6	52/10	45/17	56/10





Foie

Au niveau des transplantations du foie, la situation de l'année précédente est confirmée : avec 111 transplantations, le nombre des greffes du foie est resté stable alors qu'une nouvelle augmentation, même faible (2 pour cent) a été enregistrée pour la liste d'attente, ce qui fait passer le nombre de patients à 311. 42,3 pour cent des transplantations du foie ont été effectués à Genève, 38,7 pour cent à Zurich et 18,9 pour cent à Berne. Quatre foies provenaient de donneurs vivants, dont l'un d'un donneur domino. Dix foies ont été greffés sur des patients ayant un statut urgent (9,0 pour cent).

Nombre de transplantations hépatiques (inclus de dons vivants) par centre/dont en statut urgent

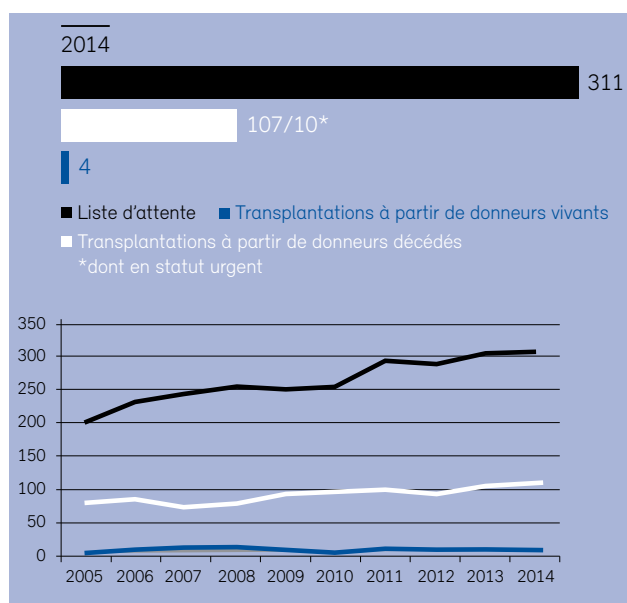
	2010	2011	2012	2013	2014
Berne	20/2	31/3	19/1	28/3	21/2
CURT Genève	35/5	31/7	38/6	40/7	47/3
Zurich	45/6	47/3	43/8	41/7	43/5
Total	100/13	109/13	100/15	109/17	111/10

Split et domino

Un foie fractionné a pu être transplanté sur cinq patients. Le foie d'un donneur vivant provenait d'un donneur domino.

Split et domino

	2010	2011	2012	2013	2014
Transplantations hépatiques split/dont en statut urgent	12/4	18/6	6/1	13/3	5/2
Transplantations hépatiques domino	1	0	0	1	1



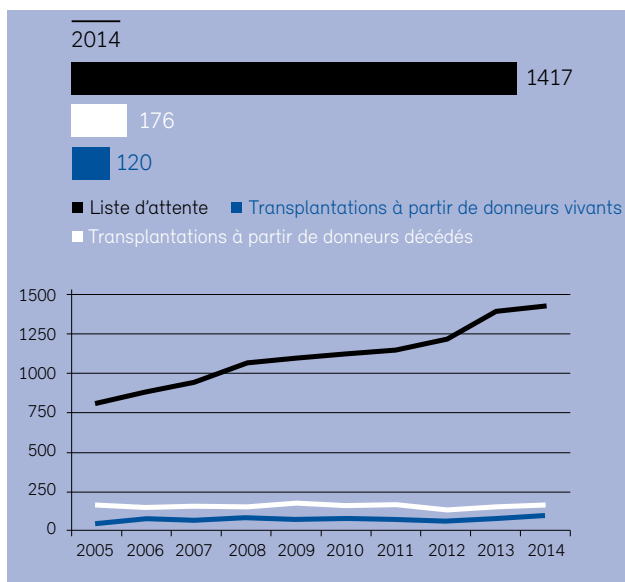


Rein

Le nombre de patients en attente d'un rein a encore augmenté pour arriver à 1417 en 2014, soit une augmentation de 6,5 pour cent. Au total, 296 reins ont été greffés dans les six centres de transplantation, dont 120 provenant d'un donneur vivant (40,5 pour cent). La plupart des reins, soit 28,7 pour cent, ont été greffés au Centre universitaire romand de transplantation (CURT), dont 18,6 pour cent à Lausanne et 10,1 pour cent à Genève. 27,7 pour cent des reins ont été greffés à Zurich et 23,0 pour cent à Bâle. Berne a effectué 13,2 pour cent des transplantations et Saint-Gall 7,4 pour cent.

Nombre de transplantations rénales (inclus de dons vivants) par centre/dont en status urgent

	2010	2011	2012	2013	2014
Bâle	62	60	45	69/1	68
Berne	40	31	27	39	39
CURT Genève	35	27	30	32	30
CURT Lausanne	49/2	40	51	39	55
Saint-Gall	20	24	18	15	22
Zurich	88	100	80	84	82
Total	294/2	282	251	278/1	296

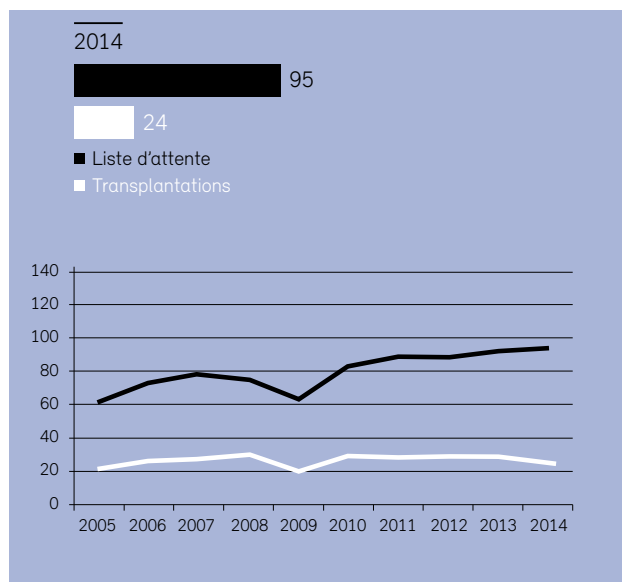


Pancréas

On constate une légère augmentation de 2,2 pour cent du nombre de patients en attente d'une transplantation du pancréas ou d'îlots de Langerhans. Au total, 95 patients figuraient sur la liste d'attente en 2014. Un recul de 17,2 pour cent du nombre des transplantations effectuées a été enregistré. 54,2 pour cent des transplantations de pancréas et d'îlots ont été effectués à Zurich et 45,8 pour cent à Genève. Sur les 24 patients, 11 ont reçu une greffe du pancréas et 13 une greffe des îlots, partiellement combinée à une transplantation des reins.

Nombre de transplantations pancréatiques par centre

	2010	2011	2012	2013	2014
CURT Genève	12	11	12	9	11
Zurich	17	17	17	20	13
Total	29	28	29	29	24





Intestin grêle

Aucune transplantation d'intestin grêle n'a été effectuée en Suisse en 2014. L'année dernière, deux patients étaient en attente d'une transplantation de l'intestin grêle dans les centres de Genève et de Zurich.

Transplantations multiorganes

Au total, 18 transplantations multiorganes ont été réalisées l'année dernière. Il s'agissait le plus souvent d'une combinaison rein/pancréas (44,4 pour cent) ainsi que d'une combinaison foie/rein (38,9 pour cent).

Sur les 504 patients transplantés, 18 receveurs (3,6 pour cent de tous les transplantés) ont reçu plus d'un organe.

Les transplantations multiorganes

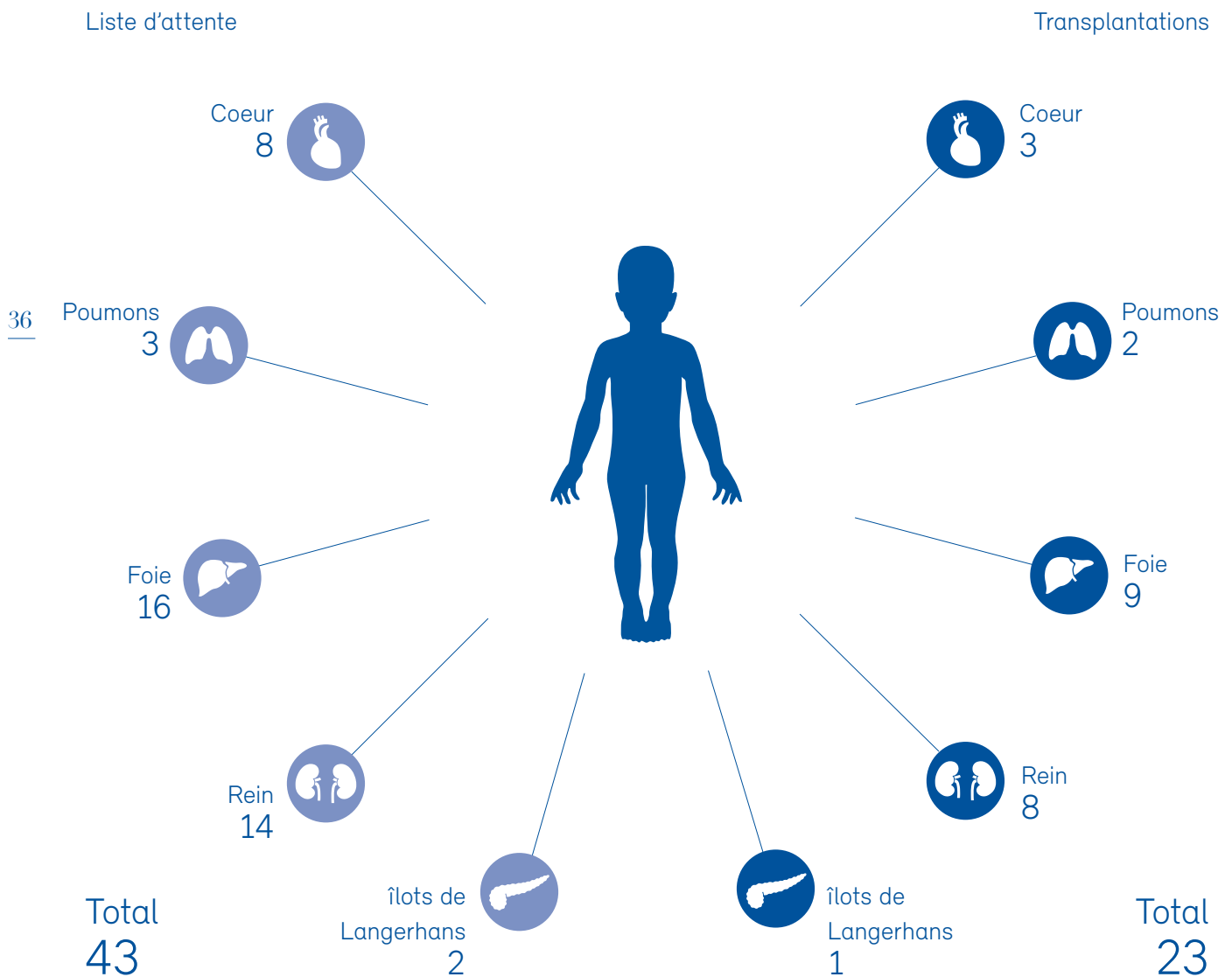
Coeur/poumons	1
Poumons/foies/îlots de Langerhans	1
Foie/reins	7
Reins/pancréas	8
Reins/îlots de Langerhans	1
Total	18

4.4

Transplantations sur des enfants

La figure ci-dessous résume la situation chez les enfants (jusqu'à l'âge de 16 ans révolus). 40 enfants, c'est-à-dire cinq de moins que l'année précédente, figuraient sur la liste en 2014 en attente de 43 organes. Les enfants étaient en attente d'un foie (37,2 pour cent), d'un rein (32,6 pour cent),

d'un cœur (18,6 pour cent), d'un poumon (7,0 pour cent) ou d'îlots de Langerhans (4,6 pour cent). 23 organes ont pu être transplantés sur 21 enfants en attente d'un organe, c'est-à-dire trois de moins qu'en 2013.



4.5

Échange d'organes avec les partenaires européens

Organes importés

En 2014, 25 organes au total ont été importés de l'étranger et ont pu être transplantés dans un centre suisse. La majorité de ces organes (18) provenait, comme les années précédentes, de l'Agence de la biomédecine (ABM) en France. Swisstransplant travaille depuis longtemps avec ce partenaire avec lequel elle entretient une collaboration fructueuse et avérée. 5 organes ont été importés de Scandinavie (Scandiatransplant). Un organe provenait d'Allemagne et un de Grande-Bretagne.

	2010	2011	2012	2013	2014
Coeur	0	4	3	5	2
Poumons	1	3	8	2	8
Foie	11	11	18	17	12
Rein	5	7	8	9	3
Autres	1	0	0	0	0
Total importations	18	25	37	33	25
Total exportations	19	12	7	8	9

Organes offerts

Le nombre des organes offerts par les centres d'attribution européens était en léger recul en 2014 (-4,5 pour cent). Au total, 294 propositions étrangères ont été analysées, la plupart provenant de France (ABM; 30,3 pour cent). Eurotransplant (ET) a proposé 27,2 pour cent d'organes et la NHS Blood and Transplant (NHSBT), établie en Grande-Bretagne, en a proposé 16 pour cent. Vous trouverez ci-dessous le tableau de la répartition par organisation et organe.

	ABM	ET	IG	NHSBT	OCATT	Cyprus	SCANDIA	KST	Total
Coeur	20	9	0	20	5	0	11	2	67
Poumons	13	13	4	26	1	0	15	0	72
Foie	28	3	1	0	2	1	7	1	43
Pancréas / îlots Langerhans	2	1	4	0	2	0	1	0	10
Rein	23	2	5	0	10	0	0	2	42
Intestin grêle	3	52	4	1	0	0	0	0	60
Total	89	80	18	47	20	1	34	5	294

Organes exportés

L'année dernière, neuf organes n'ont pu trouver de receveur compatible sur la liste d'attente en Suisse. Ces organes ont été exportés à l'étranger où ils ont pu être transplantés avec succès. Vous trouverez dans le tableau suivant la liste des organes concernés et l'organisation européenne receveuse.

	ABM	ET	NHS BT	SCANDIA	Total
Coeur	3	0	0	0	3
Poumons	0	1	0	0	1
Foie	0	0	1	0	1
Rein	0	2	1	0	3
Intestin grêle	0	0	0	1	1
Total	3	3	2	1	9



TCS/AAA (Alpine Air Ambulance), notre partenaire logistique.



Il faut parfois
avoir envie de voler
pour s'approcher
du ciel.



Tanja Corti est transplantée du foie depuis treize ans.

Son plus grand rêve est de traverser l'Amérique de long en large. Elle espère découvrir le plus de choses possible et faire connaissance de différentes cultures. Son grand voyage ne doit pas uniquement emprunter des routes mais aussi passer par les airs et les eaux. Elle est curieuse de tout et aimerait connaître le pays et les gens tout en admirant la faune et la flore des pays traversés.

5.1

Bilan

Comme l'année passée, les comptes annuels 2014 ont été présentés de manière conforme aux principes comptables du CO. Compte tenu du nouveau modèle d'indemnisation pour le processus de don, de nouveaux moyens ont pu être versés aux fonds liés en 2014.

Bilan en CHF	Remarques	31.12.2014	%	31.12.2013	%
Actifs					
Actif circulant					
Liquidités		11 374 495	84	9 311 053	78
Créances		1 006 437	7	1 539 297	13
Comptes de régularisation de l'actif		89 170	1	7 466	0
Total de l'actif circulant		12 470 102	92	10 857 816	91
Capital immobilisé					
Placements financiers		1 085 504	8	1 032 792	9
Immobilisations corporelles		6 768	0	9 600	0
Total du capital immobilisé		1 092 272	8	1 042 392	9
Total actifs		13 562 374	100	11 900 208	100
Passifs					
Fonds tiers					
Engagements à court terme		1 180 228	9	1 041 725	9
Engagements vis-à-vis de tiers		26 844	0	25 006	0
Comptes de régularisation du passif		955 696	7	1 687 791	14
Provisions à long terme	1.1	734 622	5	771 897	7
Total des fonds tiers à court terme		2 897 390	21	3 526 419	30
Capital des fonds					
Fonds dédiés	1.2	8 109 176	60	5 938 980	50
Total du capital des fonds		8 109 176	60	5 938 980	50
Capital de l'organisation					
Capital de la fondation		30 000	0	30 000	0
Fonds libres réalisés		2 282 408	17	2 156 558	18
Résultat de l'exercice (année précédente)		122 402	1	125 849	1
Total du capital de l'organisation		2 434 810	18	2 312 407	19
Résultat de l'exercice (année précédente)		120 998	1	122 402	1
Total passifs		13 562 374	100	11 900 208	100

1.1 Provisions pour frais de restructuration et rentes transitoires

1.2 Fonds liés pour l'indemnisation de la recherche de donneurs, du transport d'organes et des hôpitaux chargés des prélèvements

5.2

Compte de résultats

Compte de résultats en CHF	Remarque	2014	2013
Recette			
Dons libres/Contributions		128 971	172 337
Revenus de fonds publics	2.1	2 586 891	2 499 589
Autres produits d'exploitation		6 808	6 242
Revenus de prestations fournies	2.2	1 389 045	979 260
Total recettes		4 111 715	3 657 428
Charge			
Charges des projets		28 348	34 326
Charges des groupes de travail		31 936	34 458
Total des charges pour prestations de tiers		60 284	68 784
Autres charges			
Charges de personnel		2 532 775	2 427 604
Frais d'exploitation		572 270	445 143
Relations publiques		445 274	328 780
Total des autres charges		3 550 319	3 201 527
Total des charges		3 610 603	3 270 311
Résultat d'exploitation 1 (avant résultats financiers)		501 112	387 117
Résultats financiers		-72 718	-38 870
Résultat d'exploitation 2 (avant amortissements)		573 830	425 987
Amortissements		2 832	3 585
Résultat d'exploitation 3		570 998	422 402
Produits exceptionnels	2.3	450 000	300 000
Résultat annuel		120 998	122 402

2.1 Les recettes se composent des éléments suivants : mandat principal « Gestion du service national des attributions » (CHF 2,190 mio.) et de la direction du Comité National du Don d'organes (CHF 0,397 mio.)

2.2 Les recettes se composent des éléments suivants : exécution administrative du processus de don (CHF 1,200 mio.) et recettes accessoires (CHF 0,171 mio.).

2.3 Provisions pour recherche et développement.

Le compte de résultat ne comprend pas les charges et les revenus de fonds.

Liste des abréviations

AAA	Alpine Air Ambulance	IG	Italian Gate (regroupe AIRT, NITp, OCST)
ABM	Agence de la biomédecine	KSSG	Hôpital cantonal de Saint-Gall
OFSP	Office fédéral de la santé publique	KST	Koordinacni Stredisko Transplantaci Tchèque
CAS	Certificate of Advanced Studies	NHSBT	National Health Service Blood and Transplant (Royaume-Uni)
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois	OCATT	Organització Catalana de Trasplantaments
CM	Comité Médical	PLDO	Programme Latin de Don d'Organes
CIRS	Critical Incident Reporting System	PMP	Par million d'habitants
CNDO	Comité National du Don d'Organes	ASSM	Académie Suisse des Sciences Médicales
CURT	Centre universitaire romand de transplantation	SCANDIA	Scandiatransplant
DCA	Donor Care Association	SFOD	Foundation to Support Organ Donation
DBD	Donation after Brain Death (don d'organes suite à une mort cérébrale)	SSMG	Société Suisse de Médecine Générale
DCD	Donation after cardiac death (don d'organes après arrêt cardiaque)	SSMI	Société Suisse de Médecine Interne Générale
ET	Eurotransplant International Foundation	SOAS	Swiss Organ Allocation System
ETCO	European Donation and Transplant Coordination Organisation	SVK	Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie
FSOD	Fondation suisse pour le don d'organes	CO	Code des Obligations
G15	Groupe des 15	SwissPOD	Swiss Monitoring of Potential Donors
CDS	Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé	TCS	Touring Club Suisse
HUG	Hôpitaux Universitaires de Genève	USB	Hôpital universitaire de Bâle
H+	Association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins	USZ	Hôpital universitaire de Zurich

Mentions légales

Éditeur et administration

Swisstransplant
Fondation nationale suisse
pour le don et la transplantation d'organes
Effingerstrasse 1
Postfach
3001 Berne
T +41 58 123 80 00
F +41 58 123 80 01
www.swisstranplant.org
info@swisstranplant.org

Concept et design

visu'l AG, Agentur für Identity und Kommunikation, Berne
www.visu-l.ch

Impression

Egger AG, Frutigen

